

Rejet des PAS : un vote de bon sens des députés

Avec sa fédération, IDFO dénonce l'inclusion systématique et le démantèlement de l'enseignement et des structures spécialisées et adaptées. Cette inclusion, telle qu'elle est installée par l'institution, ne répond absolument pas aux besoins des élèves ou de leur famille et met les personnels en difficulté.

Nous rappelons que près de 30 000 élèves qui devraient être scolarisés dans les établissements sociaux et médico-sociaux ne s'y trouvent pas, faute de place. Il faut donc créer tous les postes spécialisés nécessaires dans les écoles et les établissements sociaux et médico-sociaux.

Le 11 mai dernier, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi visant à renforcer le parcours inclusif des enfants à besoins éducatifs particuliers. Ce texte acte la suppression des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) et met fin à leur généralisation.

IDFO salue cette décision de bon sens car le vote de la représentation nationale tient compte d'une réalité : les PAS sont massivement rejetés. Sur le terrain, les PAS constituent un nouvel échelon organisationnel. Les expérimentations montrent qu'ils n'apportent pas les réponses attendues aux difficultés rencontrées quotidiennement dans les établissements.

Pour les personnels de direction, leur déploiement s'est traduit par une complexification supplémentaire des circuits de décision, une multiplication des réunions de coordination et une augmentation constante des sollicitations liées au suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Ainsi, l'inclusion systématique signifie pour les personnels de direction la multiplication des procédures administratives et des dispositifs de coordination ;

- la gestion de situations de plus en plus complexes sans moyens supplémentaires ;
- les tensions croissantes avec les familles confrontées à l'absence de réponses institutionnelles ;
- Les risques psychosociaux liés à une responsabilité toujours plus importante sans réelle capacité d'action.

Les personnels de direction sont aujourd'hui en première ligne pour répondre aux attentes des familles, gérer les situations individuelles, coordonner les interventions des différents acteurs et garantir la continuité des parcours scolaires. Pourtant, ils doivent exercer ces responsabilités dans un contexte marqué par l'insuffisance des moyens disponibles et l'absence de solutions adaptées pour de nombreux élèves.

Les personnels de direction refusent d'être les variables d'ajustement permanentes des politiques publiques d'inclusion.

Le rejet des PAS par l'Assemblée nationale doit désormais conduire à l'abandon de ce dispositif.